

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 14 février 2013

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BORDAT et M. TRAHARD

Convocation envoyée le 7 février 2013

Publié le 15 février 2013

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 86

Nombre de présents participant au vote : 68

Nombre de membres en exercice : 86

Nombre de procurations : 12

SCRUTIN : POUR : 80

ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 NÉ SE PRONONCE PAS : 0

### Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Benoît BORDAT	M. Michel ROTGER
M. Pierre PRIBETICH	M. Joël MEKHANTAR	M. François NOWOTNY
Mme Colette POPARD	M. Christophe BERTHIER	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
M. Rémi DETANG	M. Philippe DELVALEE	M. Michel FORQUET
M. José ALMEIDA	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Claude PICARD
M. Jean-François DODET	M. Georges MAGLICA	M. Gaston FOUCHERES
M. François DESEILLE	Mme Françoise TENENBAUM	M. Pierre PETITJEAN
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mme Christine DURNERIN	Mme Claude DARCIAUX
M. Patrick CHAUPUIS	Mme Elizabeth REVEL	M. Nicolas BOURNY
M. Michel JULIEN	Mme Elisabeth BIOT	M. Jean-Philippe SCHMITT
M. Gérard DUPIRE	Mme Nathalie KOENDERS	M. Philippe GUYARD
M. Jean-François GONDELLIER	M. Alain MARCHAND	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
M. François-André ALLAERT	M. Mohammed IZIMER	Mme Françoise EHRE
M. Jean-Claude DOUHAÏT	Mme Hélène ROY	Mme Geneviève BILLAUT
M. Jean-Paul HESSE	Mme Myriam BERNARD	M. Murat BAYAM
Mme Badiââ MASLOUHI	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Michel BACHELARD
M. Yves BERTELOOT	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Philippe BELLEVILLE
M. Patrick MOREAU	Mme Stéphanie MODDE	M. Gilles TRAHARD
M. Dominique GRIMPRET	M. Philippe CARBONNEL	Mme Noëlle CABBILLARD
M. Didier MARTIN	M. Alain LINGER	M. Patrick ORSOLA
M. Jean-Pierre SOUMIER	M. Franck MELOTTE	Mme Michèle CHALLAUX
M. André GERVAIS	M. Louis LAURENT	Mme Françoise VANNIER-PETIT.
M. Alain MILLOT	M. Roland PONSAA	

### Membres absents :

Mme Nelly METGE	M. Jean ESMONIN pouvoir à M. Roland PONSAA
Mme Christine MARTIN	M. Gilbert MENUT pouvoir à Mme Noëlle CABBILLARD
M. Jean-Yves PIAN	M. Jean-Patrick MASSON pouvoir à Mme Stéphanie MODDE
Mme Louise BORSATO	Mme Marie-Françoise PETEL pouvoir à M. Claude PICARD
M. Rémi DELATTE	Mme Catherine HERVIEU pouvoir à Mme Christine DURNERIN
M. Jean DUBUET	Mme Anne DILLENSEGER pouvoir à Mme Elisabeth BIOT
	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY pouvoir à M. Alain MARCHAND
	Mme Christine MASSU pouvoir à M. François NOWOTNY
	M. Gilles MATHEY pouvoir à M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à Mme Françoise EHRE
	M. Patrick BAUDEMONT pouvoir à Mme Geneviève BILLAUT
	M. Norbert CHEVIGNY pouvoir à M. Philippe BELLEVILLE.

---

**OBJET : ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES**  
**Recrutement d'un ingénieur réseaux de chaleur**

Un poste d'ingénieur réseaux de chaleur est à pourvoir dans les services de la Communauté d'Agglomération du Grand Dijon.

Les missions et activités attachées à ce poste se déclinent comme suit :

- Assurer et coordonner le suivi et l'application des contrats de Délégation de Service Public (Dijon, Quetigny, Chenôve, Fontaine d'Ouche),
- Sur les nouveaux contrats avec travaux :
  - \* Définir les tracés et identifier les impacts et opportunités,
  - \* Gérer l'interface avec les concessionnaires réseaux et autres entités en phase études et travaux,
  - \* Assurer la transversalité en phase études et travaux avec les services du Grand Dijon,
  - \* Étudier conjointement avec les concessionnaires réseaux les opportunités de réhabilitation ou de rénovation de leurs réseaux,
  - \* Étudier conjointement avec les services du Grand Dijon les conjonctures d'intérêts de réaménagement des espaces publics durant les chantiers de création et / ou de réhabilitation des réseaux structurants et secondaires de chaleur urbain,
- Suivre et coordonner les chantiers de créations et de rénovation de réseaux, d'unités de production de chaleur, de réhabilitation d'infrastructures existantes des réseaux de chaleur urbain, de réhabilitation ou de rénovation des réseaux concessionnaires (plannings, procédures, travaux,
- Piloter, gérer et suivre l'exploitation,
- Fixer une stratégie de déploiement.

Cet emploi d'ingénieur nécessite une expérience significative dans le domaine des infrastructures et réseaux divers ainsi qu'une connaissance affirmée dans le domaine de l'Ingénierie du Génie Civil et des Travaux Publics. La conjugaison de ces compétences ne se trouve pas couramment dans les emplois de fonctionnaires du secteur public local. Un appel à candidatures statutaires a été fait mais il s'est révélé infructueux.

Il est proposé en conséquence de recruter un contractuel de catégorie A pour pourvoir cet emploi pour une durée de 3 ans renouvelable à compter du 1er mars 2013.

**LE CONSEIL,**  
**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**  
**DÉCIDE :**

- **d'autoriser** le Président à recruter un agent contractuel à temps plein à compter du 1er mars 2013 en application de l'article 3 alinéa 3 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, pour une durée de 3 ans renouvelable une fois, afin d'assurer les fonctions d'ingénieur réseaux de chaleur ;
- **de fixer** la rémunération de l'emploi en référence à la grille des ingénieurs territoriaux et de rendre l'agent éligible à la prime de service et de rendement et à l'indemnité spécifique de service dans les mêmes conditions et formes que celles fixées par la délibération du 17 mars 2005 pour les agents titulaires.
- **d'autoriser** le Président à signer toute pièce nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.